



DEMI - PENSION

Elle concerne les repas des lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le prix d'un repas comprend : la nourriture, les salaires et charges du personnel de cuisine, d'entretien, de surveillance, du matériel et des aménagements.

Des cartes de cantine magnétiques, avec protection, seront distribuées à chaque élève et facturées 4,00 €. Pour toute perte de carte ou détérioration (coloriages divers, décapage, ...), il sera demandé 10,00 € à l'élève.

Différentes possibilités sont offertes aux familles :

L'abonnement annuel ou trimestriel : (cf. tableau ci-dessous).

Les familles peuvent choisir un, deux, trois ou quatre jours fixes où l'élève prendra régulièrement son repas au collège.

Des changements de demi-pension peuvent néanmoins être effectués :

→ En début de chaque période (cf. tableau ci-dessous).

→ **En dehors de chaque période, avec l'accord préalable du service comptabilité.**

Pour les repas occasionnels : les élèves doivent avoir fait créditer leur carte pour un montant **minimum de 38,00 €** (soit **7,60 €** le repas).

TARIF DE LA DEMI-PENSION					
Nombre de Jours	COUT ANNUEL Demi-Pension	COUT TRIMESTRIEL			COUT MENSUEL Sur 10 mois
		1 ^{ère} Période (31/08 au 17/12/2021)	2 ^{ème} Période (4/01 au 15/04/2022)	3 ^{ème} Période (2/05 au 1/07/2022)	
1	216,25 €	85,80 €	79,50 €	50,90 €	21,60 €
2	432,50 €	171,70 €	159,00 €	101,80 €	43,25 €
3	648,70 €	257,40 €	238,50 €	152,70 €	64,80 €
4	865,00 €	343,45 €	318,00 €	203,50 €	86,50 €

N.B. : En cas d'absence justifiée de plus de 8 jours, adresser votre justificatif au service comptabilité pour une demande de remboursement.